

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE

12 SEPTEMBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIERE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la caserne incendie vendredi 12 SEPTEMBRE 2014, à 20 heures, à laquelle sont présent(e)s les membres du conseil suivants :

MONSIEUR STÉPHANE DUMONT
MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR GUILLAUME POTVIN
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Il est tout d'abord constaté que la présente séance a été dûment convoquée, conformément à la loi.

Après lecture de l'avis spécial de convocation, les membres du conseil municipal échantent sur l'objet de la rencontre.

14.09S.3.1.

Processus de sélection aux fins de combler le poste de directeur(trice) administratif(ve) ajoint(e)

Considérant le processus de sélection entrepris par le comité consultatif de gestion de la Municipalité, le tout ayant pour objectif de combler le poste de directeur(trice) administratif(ve) adjoint(e);

Considérant qu'en regard à ce processus, les candidats(es) retenus(es) suite à une présélection ont été soumis à un exercice administratif, supervisé par la firme comptable Mallette, ainsi qu'à une entrevue;

Considérant qu'un des candidats s'est particulièrement démarqué et a obtenu le meilleur pointage suite au test administratif;

Considérant la recommandation de la part des membres du comité consultatif de gestion à l'effet de suggérer l'embauche de monsieur Philippe Massé;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron, secondé par monsieur Robert Legault, et adopté à la majorité des membres du conseil que la Municipalité de L'Isle-Verte retienne les services de monsieur Philippe Massé à titre de directeur administratif adjoint.

En ce qui a trait aux conditions d'emploi de monsieur Massé, celles-ci feront l'objet d'un contrat de travail ayant à être entériné par le conseil municipal.

L'entrée en fonction sera le lundi, le 22 septembre 2014, et le salaire brut hebdomadaire est fixé à 1 058 \$.

14.09S.5.

Levée de la séance

À 21 h 20, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté unanimement que la séance soit levée.

MAIRESSE

SECRETAIRE-TRÉSORIER